|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Par **Hervé Mathurin** | [**0**](http://www.sudouest.fr/2011/11/05/deux-gros-appetits-545125-706.php#comments) | [**commentaire(s)**](http://www.sudouest.fr/2011/11/05/deux-gros-appetits-545125-706.php#commentaire_marqueur_position) |

**Deux gros appétits**

Marie Récalde et Ludovic Freygefond sont officiellement candidats PS à la succession de Michel Sainte-Marie||portrait Le maire de Mérignac est réputé autant pour sa discrétion que pour son efficacité depuis 48 ans.

[Imprimer](http://www.sudouest.fr/dyn/imprimer.php?link=http%3A%2F%2Fwww.sudouest.fr%2F2011%2F11%2F05%2Fdeux-gros-appetits-545125-706.php" \o "Imprimer l'article" \t "_blank)

Michel Sainte-Marie a donc décidé de ne pas se représenter à la députation (voir « Sud Ouest » d'hier), ce qui n'est pas vraiment une surprise. Le maire de Mérignac avait déjà laissé entendre à plusieurs reprises qu'il annoncerait sa décision en temps et en heure, c'est-à-dire en novembre puisque le dépôt des candidatures au PS est prévu entre le 18 et le 30 de ce mois. Les instances nationales auront ensuite à les valider le 22 novembre et les militants à les confirmer le 1er décembre.

Sur la sixième circonscription, ils devront même trancher entre deux « quadras ». Marie Récalde, suppléante du député, et Ludovic Freygefond, maire du Taillan, ont en effet annoncé dans la foulée leur candidature avec une promptitude qui en dit long sur leur appétit. Nul doute que cette primaire locale se révélera une des plus chaudes des législatives côté PS car le vainqueur, sauf cataclysme électoral, sera promis au Palais Bourbon. A priori, la droite semble plutôt vulnérable sur ce territoire détenu depuis 1973 par Michel Sainte-Marie, si l'on excepte l'intermède Pierre Favre (UDF) entre 1993 et 1997. Pour l'heure, l'opposition ne s'est pas manifestée mais il se dit que le maire de Saint-Aubin-de-Médoc, Christophe Duprat (UMP), et l'incontournable opposant Thierry Millet (Nouveau Centre) pourraient entrer dans le jeu législatif.

http://www.sudouest.fr/img/ico_publicite.gif

**L'arithmétique pour Récalde**

Marie Récalde dispose d'un avantage arithmétique. Sur les 550 adhérents PS de la circonscription, 45 % sont inscrits à la section de Mérignac et on peut imaginer que la majeure partie appuiera la protégée de Michel Sainte-Marie et Alain Anziani. Le maire de Saint-Médard-en-Jalles Serge Lamaison et celui du Haillan, Bernard Labiste, soutiennent également Marie Récalde.

De son côté, Ludovic Freygefond revendique l'appui du secrétaire de la section PS de Saint-Jean-d'Illac Patrick Babayou, d'Andrea Kiss Manzaneron, première adjointe du Haillan et du président de l'université de Bordeaux 3 Patrice Brun, militant mérignacais. Tous figuraient avec lui hier pour un point presse de candidature officielle. L'éventuel handicap arithmétique ne semble pas l'inquiéter : « On ne peut pas savoir à l'avance comment les militants vont voter », assure le Premier secrétaire fédéral, poste qui fut dévolu dans le passé aux Mérignacais Michel Sainte-Marie et Alain Anziani. Ludovic Freygefond glisse cependant au passage : « La circonscription a voté majoritairement pour François Hollande, que je soutenais, et il serait logique que leur vote soit en adéquation. »

De fait, Marie Récalde appuyait Martine Aubry mais elle esquive habilement le piège : « La page des primaires est tournée et je me réjouis que François Hollande ait été désigné avec une avance très nette, ce qui en fait désormais le candidat légitime de tous les socialistes. »

Marie Récalde estime sa candidature « naturelle après avoir appris le métier pendant cinq ans aux côtés de Michel Sainte-Marie ». Elle considère de surcroît son engagement comme celui du « renouvellement » et promet d'abandonner tous ses mandats électifs (adjointe déléguée au développement durable et vice-présidente du Conseil général) en cas de succès. Ludovic Freygefond est sur la même ligne puisqu'il s'assure prêt à délaisser la vice-présidence aux finances à la CUB, son mandat à la Région et même celui de maire du Taillan.

En revanche, il reste évasif sur sa mission à la tête du PS girondin : « De toute manière, elle s'arrête au prochain congrès après trois ans d'exercice. Mais je n'ai pas pris de décision ».

Nul doute que le résultat pèsera lourd dans la balance. Car s'il devait être battu, le premier fédéral ne manquerait pas d'adversaires pour cette place stratégique.

Réagissez à notre article et commentez la non-candidature de Sainte-Marie

**Michel Sainte-Marie, reconnu et méconnu**

Qui est vraiment Michel Sainte-Marie ? La question peut paraître saugrenue pour un homme politique présent sur la scène girondine depuis le mandat de Georges Pompidou. Le Mérignacais, âgé de 73 ans, est en effet le plus ancien député de la Gironde (Philippe Madrelle étant devenu sénateur) puisqu'il a été élu en 1973 (il était l'un des plus jeunes de France) avec une seule interruption : en 1993. Il avait été l'une des victimes de la grande purge consécutive au congrès de Rennes du PS. Michel Sainte-Marie est en outre l'un des derniers survivants de l'époque Chaban-Delmas avec lequel il avait conclu une sorte de pacte, dans la lignée de celui (tacite) entre l'ancien maire de Bordeaux d'une part, Robert Brettes (pour la rive gauche) et René Cassagne (pour la rive droite) d'autre part. C'est pour cette raison que Michel Sainte-Marie fut un président de la CUB respecté de 1977 à 1983.

Et pourtant, rares sont ceux qui peuvent se vanter de bien connaître le personnage. L'écologiste Gérard Chausset, son vice-président à la mairie mais aussi son adversaire circonstanciel, dit de lui : « C'est un personnage à double face qui peut être aussi prudent que cinglant. » Un élu socialiste de renom complète le portrait : « J'ai toujours été frappé par son extraordinaire finesse politique. Alors que certains cherchent systématiquement à briller en apparaissant dans les médias, lui s'en fout, mais il agit. On le voit très peu en dehors de Mérignac, mais il n'en reste pas moins un personnage clé. Rien ne se fait à la CUB sans qu'il soit d'accord. Alors que certains se laissent emporter par leurs passions, lui analyse froidement les rapports de force, tout en essayant de les changer. Il a sa sensibilité mais il ne l'exprime jamais. C'est en cela que c'est un véritable homme politique. »

Ce goût du recul n'est pas sans inconvénient. Les statistiques du député n'étaient pas flamboyantes ces dernières années. Sans doute avait-il perdu la flamme de ses débuts, d'où sa volonté de passer la main. En outre, Michel Sainte-Marie n'est pas du genre à s'attarder longuement sur ses choix et pratique volontiers le goût du secret : « C'est ce qui le rend efficace », poursuit l'élu. Il sera donc intéressant de tester la puissance de ses réseaux dans le soutien qu'il apportera à sa suppléante Marie Récalde.

Alors, quid de la mairie ? Au pouvoir depuis 1974 et régulièrement réélu, Michel Sainte-Marie peut se vanter d'avoir édifié une véritable forteresse. Rien ne dit qu'il a envie de la quitter. D'autant qu'il est désormais délivré du souci du cumul…

H. M.